

## Recherches sociographiques



John PORTER, *The Vertical Mosaic*

Gérald Fortin

---

Volume 6, Number 2, 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055269ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055269ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this review

Fortin, G. (1965). Review of [John PORTER, *The Vertical Mosaic*]. *Recherches sociographiques*, 6(2), 200–202. <https://doi.org/10.7202/055269ar>

la richesse principale c'est la terre » (p. 226). Nous reconnaissons facilement dans ces propos l'idéologie ruraliste de la fin du siècle dernier et même des années 1930. Il est évident alors que de Nevers n'a pas saisi l'importance des bouleversements sociaux qu'en traînerait la naissance de l'ère industrielle.

Quant à notre avenir sur le continent américain, de Nevers opte pour le *statu quo* c'est-à-dire l'adhésion du Québec à la Confédération. « Nous ne sommes mûrs, écrit-il, ni pour l'indépendance, ni pour l'annexion aux États-Unis » (p. 254). S'il fallait choisir entre les deux, cependant, ses souhaits iraient dans le sens d'un rattachement à nos voisins du sud. Car, « l'indépendance de la province de Québec, dit-il, il serait ridicule d'y songer : ce serait l'établissement d'une république sur le modèle de celles de l'Amérique du Sud, ce serait lâcher la bride à toutes les convoitises, à toutes les ambitions, à toutes les vanités, établir d'une manière permanente le règne de la corruption, de la médiocrité et de l'intolérance » (p. 254). Rappelons que ces lignes ont été écrites en 1896.

Malgré ses limitations, l'ouvrage de de Nevers doit être lu. Ce texte parfois confus représente, répétons-le, un document capital, et ils sont rares, pour l'histoire sociale de la fin de notre XIX<sup>e</sup> siècle.

Jean-Paul MONTMINY, O. P.

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

John PORTER, *The Vertical Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press, 1965, xiv + 626 p.

Rendre compte de la complexité de la réalité canadienne est déjà un pari lorsqu'on se contente d'évoquer la multiplicité des groupes ethniques. La tâche est encore plus périlleuse lorsqu'on veut, comme John Porter, analyser cette mosaïque ethnique en trois dimensions, lorsqu'on veut saisir la stratification relative de ces divers groupes.

Œuvre sociographique très documentée, le livre de Porter dégonfle nombre de prénotions sinon de préjugés sur la société canadienne. La première partie du volume s'attache à démontrer les inégalités qui existent entre les individus et les groupes selon le revenu, l'éducation, l'occupation, les chances d'amélioration. La deuxième partie s'attarde à l'analyse de la caste oligarchique qui contrôle effectivement le pouvoir dans les structures sociales principales. Le tout conclut à l'inexistence effective de démocratie et même de processus de démocratisation.

Utilisant presque exclusivement des données du recensement, Porter, dans sa première partie, analyse les nombreuses inégalités socio-économiques qui forcent l'observateur à rejeter la notion de société homogène de niveau moyen. Par exemple, en 1955, 54 pour cent des familles avaient un revenu inférieur à \$4,000 (p. 132) ce qui ne leur permettait pas d'accéder au mythologique niveau de vie de la classe moyenne. Les mêmes inégalités existaient au point de vue fréquentation scolaire et au point de vue structure professionnelle. Il serait trop long de reprendre chacun des faits mentionnés. Sans aucun délayage, l'auteur consacre deux cents pages à cette analyse.

Faut-il conclure, comme Porter a tendance à le faire, que ces inégalités impliquent la présence au Canada de classes sociales qui nieraient l'image égalitaire ? À la différenciation objective, correspond-il une différenciation ou une homogénéité subjective, une conscience de classe ou une image égalitaire ? Il n'est pas question de chicaner l'auteur de ne pas avoir dépassé le niveau de la différenciation objective. C'est chez lui un choix délibéré et une contrainte de l'état de la sociologie canadienne. Les études subjectives restent à faire et vont exiger à la fois plus de sociologues et plus de moyens de recherche.

On peut lui reprocher cependant d'avoir gardé le concept de classe pour caractériser les phénomènes objectifs qu'il décrit. Sans doute spécifie-t-il qu'il s'agit de classes statisti-

ques mais la notion de classe est si répandue et si ambiguë en sociologie que le lecteur et l'auteur lui-même oublient parfois ces classes statistiques et gardent l'illusion qu'il s'agit de classes sociales. Il eût mieux valu parler de différenciation sociale ou d'inégalité sociale, et alors l'affrontement entre les deux concepts de société homogène et de classe eût été plus facile et plus éclairant. Il s'agit en effet d'un affrontement entre un phénomène subjectif et un phénomène objectif. Depuis longtemps, la sociologie a constaté un décalage entre la définition de la situation et la situation elle-même. Ce décalage, qui peut être important pour le politicien ou l'homme d'action, ne met toutefois pas fin à l'analyse sociologique. La société se doit en effet de minimiser le décalage par une série de mécanismes idéologiques ou institutionnels.

Devant l'inégalité et l'inaccessibilité de l'idéal de niveau de vie peuvent apparaître soit une conscience de classe, soit le *welfare state* et l'achat à crédit, ou un dosage savant des deux. La conscience de classe peut hâter la réalisation du *welfare state* qui, à son tour, peut faire diminuer la conscience de classe. Sans demander de réponse définitive basée sur des recherches encore à faire, le lecteur aurait aimé que l'auteur présente ses hypothèses ou ses intuitions au sujet de la réponse globale que donne la société à ces inégalités. C'est, de toute façon, un champ immense ouvert à la sociologie canadienne. La première partie de l'œuvre de Porter nous y conduit tout naturellement.

La seconde partie analyse les caractéristiques socio-économiques des élites canadiennes, surtout à partir de données qui sont déjà du domaine public (c'est là une caractéristique de l'œuvre de Porter de ne présenter qu'un minimum d'études originales et de s'appuyer surtout sur une analyse secondaire). L'élite est définie comme le groupe des détenteurs effectifs de pouvoir, c'est-à-dire ceux qui prennent légitimement les décisions qui affectent un groupe d'individus. L'auteur fait l'hypothèse que, dans une société complexe, il y a une spécialisation réelle des fonctions, ce qui implique une différenciation des élites, c'est-à-dire des centres de décision. Il examine tour à tour les élites économiques, ouvrières, politiques, bureaucratiques et idéologiques (*mass media*, université, clergé). Pour chacune de ces fonctions sociales, il détaille les caractéristiques des individus détenant un poste « formel » qui permet de participer à la prise de décision finale. Il n'analyse pas ceux qui peuvent influencer la décision et qui, en fait, l'influencent mais seulement ceux qui prennent cette décision.

Cette définition opératoire restrictive, à notre avis, infirme au point de départ une bonne partie des conclusions de l'auteur, à savoir, que la démocratie est une notion vide de réalité et que nous sommes dirigés en fait par une oligarchie protestante-britanno-torontoise qui a presque l'allure d'une caste. L'auteur, en ne reconnaissant ce pouvoir qu'aux élites formelles, ne pouvait que conclure à une oligarchie (ouverte ou non) : il l'a posée au point de départ. Avant de conclure quoi que soit à ce sujet, il faudrait analyser le processus de prise de décision lui-même : qui prend la décision ? qui l'influence ? à partir de quelles variables majeures la décision est-elle prise ?

L'analyse de décisions précises aurait aussi permis de pousser plus loin l'étude des relations entre élites spécialisées (ch. XVII). Ces élites sont interreliées par des liens de parenté et d'amitié ainsi que par le cumul des fonctions. Mais comment ces liens influencent-ils réellement les décisions ? Les quelques exemples cités de la biographie de Mackenzie King indiquent justement que, dans la logique de l'auteur, il faudrait postuler une élite plutôt que des élites spécialisées. L'analyse de décisions pourrait montrer à la fois une base de participation plus grande et une élite plus restreinte. Ce ne serait pas là un résultat contradictoire. Le point essentiel est celui des critères sur lesquels se fonde la décision réelle, aussi celui de la qualité et de la quantité de la consultation. Pour intéressante et importante que soit l'analyse de Porter, elle ne nous permet pas de conclure sur ce point majeur.

Soulevant en fin de compte le problème de la démocratie et de la participation, Porter nous enlève l'optimisme facile de celui qui n'a pas su évaluer la réalité. Son œuvre est une

douche froide de réalisme au sujet d'une société où règne l'inégalité et sur laquelle règne un petit groupe fermé. Il ne faudrait pas que ce réalisme brise tout espoir d'une société meilleure que l'auteur continue d'ailleurs de souhaiter. (Paradoxalement, Porter adopte une position théorique pessimiste qui nie presque la participation (p. 556) alors que ses valeurs personnelles le poussent à rechercher cette participation (p. XII).)

C'est délibérément que Porter a choisi d'étudier le contexte objectif des décisions plutôt que les décisions elles-mêmes. Pour autant, il fournit à la sociologie du Canada un socle solide et extrêmement bien construit sur lequel pourra s'appuyer l'analyse des phénomènes subjectifs et des relations entre objectif et subjectif.

Gérald FORTIN

*Département de sociologie et d'anthropologie,  
Université Laval.*

André VACHON, *Histoire du notariat canadien, 1621-1960*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, 209 p.

Les ouvrages d'histoire sociale sont rares en notre pays. Les sociologues s'en plaignent volontiers. Il faut donc nous excuser de parler si tardivement, dans cette revue, du bel ouvrage d'André Vachon sur l'histoire du notariat canadien-français.

L'ouvrage est divisé en trois parties : la première retrace la lente organisation de la profession jusqu'à 1791 ; l'auteur situe ensuite le notariat par rapport à la montée des classes professionnelles au XIX<sup>e</sup> siècle ; enfin, il montre l'impact de l'industrialisation sur la profession (1870-1960). La méthode mise en œuvre est originale et permet de dégager clairement les perspectives importantes : dans chacune des parties de son travail, l'auteur commence par retracer l'évolution, surtout juridique, de la profession durant la période concernée ; cette évolution est mise en relation avec l'histoire générale du pays ; puis l'auteur s'attache au statut social du notaire.

L'ouvrage est riche en informations et en suggestions nouvelles. Sur les revenus du notaire, sa formation, son insertion dans la société, l'historien et le sociologue disposent désormais de renseignements nombreux et précis. On reste parfois insatisfait. Étant donné les lacunes de notre histoire sociale, l'auteur a été souvent contraint de marquer très sommairement le lien entre l'évolution de la profession et celle de la société globale. Voici, par exemple, ses réflexions sur la situation du notaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle : « Les classes professionnelles jouissent d'un prestige certain parmi le peuple, à cause de leur rôle de premier plan sur la scène politique. Mais ce prestige était attaché beaucoup plus à la classe elle-même et à ce qu'elle représentait qu'aux professions ou aux professionnels. Assez paradoxalement, vers 1830, alors que la population appuyait catégoriquement les classes professionnelles dans leurs luttes politiques, le prestige des professions libérales était très bas » (p. 131). Paradoxe, en effet, et celui de toute notre bourgeoisie traditionnelle : son prestige, dans nos structures sociales du passé, ne lui venait pas d'abord de l'instruction, ni du revenu. Quelle était donc l'assise de son autorité ? Si le livre d'André Vachon ne permet pas de répondre à cette question, ce n'est pas l'auteur qu'il faut mettre en cause mais l'état actuel de la recherche sur l'évolution de nos structures sociales.

De ce point de vue, c'est la troisième partie de l'ouvrage qui nous laisse davantage en appétit. Le rapport établi par l'auteur entre l'évolution du notariat et l'industrialisation est incontestable. Mais il est sûrement un peu trop général et abstrait. On n'y entrevoit qu'incidemment quels pouvaient être la situation et le genre de vie du notaire à la campagne et à la ville. Sans doute, une documentation d'un autre type que celle qu'a utilisée Vachon aurait été nécessaire : en particulier, des entrevues autobiographiques, du genre de celles qu'utilisent les anthropologues, auraient permis de récolter les données nécessaires à pareille exploration. Ici encore, au lieu de blâmer l'auteur, nous regretterons plutôt que n'aient